Arrêté n° 1209 – T du 19 mars 1993

Déterminant la nature des renseignements à fournir par les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail A l'Inspection du Travail

Historique :

Créé (e) par Arrêté n°1209 – T du 19 mars 1993 déterminant la nature des renseignement à fournir par les Comités d'Hygiène, de Sécurité et

JONC du 6 avril 1993 page 1233

des Conditions de Travail à l'Inspection du Travail.

Article 1

Lorsque le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ou à défaut les délégués du personnel, a effectué des enquêtes à la suite d'un accident du travail grave ou d'incidents répétés ayant révélé un risque grave ou une maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave, ou en vue de rechercher des mesures préventives dans toute situation d'urgence et de gravité, notamment lors de la mise en œuvre de la procédure prévue à l'article 43 de l'ordonnance n° 85-1181 du 13 Novembre 1985, celui-ci transmet à l'Inspecteur du Travail une fiche de renseignements établie selon l'un des modèles figurant en annexe du présent arrêté.

Cette fiche, revêtue de la signature du chef d'établissement et du représentant du personnel, est adressée, en double exemplaire, dans les quinze jours suivant l'enquête, à l'Inspecteur du Travail.

N.B : Pour l'application de cet article se référer à l'article Lp. 261-13 du code du travail de Nouvelle-Calédonie.

ENQUETE

DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (1)
DES DELEGUES DU PERSONNEL (1)

RELATIVE A DES SITUATIONS DE RISQUE GRAVE OU A DES INCIDENTS REPETES AYANT REVELE UN RISQUE GRAVE

Fiche à adresser dans les 15 jours à l'Inspecteur du Travail, en double exemplaire (1) rayer la mention inutile

_				1		
	L'E	TABLISSEMENT				
Nom ou Raison Sociale:						
Adresse:						
Activité économique:	Co	de APE:	Effe	ectif du personnel occupé:		
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	LA SITUATI	ON DE RISQUE G	RAVE			
Date et heure du fait générateur:						
Poste de travail concerné:						
Nature de risque:						
Nom et qualification du (ou d	des) salarié(s) exp	osé(s):				
L'ENQUETE DU CO	MITE D'HYGIENE	, DE SECURITE ET	DES COND	ITIONS DE TRAVAIL (2)		
Analyse des causes de la si	tuation de risque g	rave, ou de(s) l'inci	dent(s) ayant	révélé un risque grave		
Mesures préconisées en vue d'en éviter le retour (et notamment actions de formation appropriées)						
Nom et qualité des personnes ayant effectué l'enquête						
NOM		QUALITE				
				Date de l'enquête		
				1		
	<u> </u>			<u> </u>		

(2) compléter au verso si nécessaire

Signature du Président:

Le chef d'établissement ou son représentant

Signature du représentant du personnel au CHSCT

ENQUETE

DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (1) DES DELEGUES DU PERSONNEL (1)

RELATIVE A UN ACCIDENT DU TRAVAIL GRAVE

Fiche à adresser dans les 15 jours à l'Inspecteur du Travail, en double exemplaire (1) rayer la mention inutile

L'ET	FABLISSEMENT					
Nom ou Raison Sociale						
Adresse:						
Activité économique :	Code APE : Effectif du pe	ersonnel occupé :				
		•				
LA VICTIME						
		Prénom:				
	de naissance://	Sexe (1) Masc. Fem.				
Ancienneté dans le poste: Ancie	enneté dans la profession (si possib	ole):				
Date d'embauche:// Poste	occupé:					
Si la VICTIME est un salarié mis						
	ou Raison Sociale:					
extérieure ou un salarié d'une Adres	sse:					
entreprise de travail temporaire						
	Activité économique:	CodeAPE:				
L'ACCIDENT						
Date: / / / Lieu de l'accident:						
Nature, siège et conséquences des blessures pr	oduites par l'accident :					
L'ENQUETE DU COMITE D'HYGIENE, I	DE SECURITE ET DES CONDITION	ONS DE TRAVAIL (2)				
Analyse des causes de l'accident :						
Mesures préconisées en vue d'en éviter les retour (et notamment actions de formation appropriées)						
Nom et qualité des personnes ayant effectué l'enquête						
NOM	QUALITE	Date de l'enquête				
Troin .	QO/ILITE	Date de l'enquete				

(2) compléter au verso si nécessaire

Signature du Président: le chef d'établissement ou son représentant

Signature du représentant du personnel au CHSCT

ENQUETE

DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (1) DES DELEGUES DU PERSONNEL (1)

RELATIVE A UNE SITUATION DE TRAVAIL REVELANT UN RISQUE DE MALADIE PROFESSIONNELLE OU A CARACTERE PROFESSIONNEL GRAVE

Fiche à adresser dans les 15 jours à l'Inspecteur du Travail, en double exemplaire (1) rayer la mention inutile

L'ETABLISSEMENT						
Nom ou Raison Sociale :						
Adresse:						
Activité économique :Code APE :	Effectif du pers	onnel occupé :				
LE FAIT GENERATEUR DE L'ENQUETE						
S'il s'agit d'une déclaration de maladie professionnelle ou à caractère professionnel, mentionner						
	tableau n° ou rubrique n°					
Date de déclaration : / / /						
L'ANALYSE ET L'EVALUATION DU RISQUE PROFESSIONNEL (2)						
Lieu de l'enquête : préciser le ou les postes de travai fabrications						
Agent chimique, physique, biologie ou autre susceptible d'être mis en cause Nature Exposition caractères mesurables (le cas échéant, mesures quantitatives et/ou qualitatives effectuées) circonstances favorisantes (procédés de travail, température, aération, conditions générales de travail) nombre de salariés exposés et durée d'exposition (préciser par jour ou par semaine)						
L'ENQUETE DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (2)						
Nom et qualité des personnes ayant effectué l'enquête	Date de l'enquête					
NOM QUALITE						
(2) compléter au verso si nécessaire						
Signature du Président:	Signatura du représentant					
Le chef d'établissement ou son représentant	Signature du représentant du personnel au CHSCT					

Arrêté n°1209-T du 19 mars 1993